



PROCÈS-VERBAL du conseil exécutif de l'AFELC-UQAM tenu le mardi 21 janvier 2020 à 17h00 au J-1180.LOCAL du Pavillon Judith-Jasmin : 405, rue Sainte-Catherine Est, H2L 2C4

0. Ouverture et procédure

Proposition 0.1 : Que l'on ouvre la rencontre.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Ouverture à 17h00

Proposition 0.2 : Que Émy et Julien assurent respectivement l'animation et la prise de note de la rencontre.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Proposition 0.3 : Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

0. Procédure initiale
 - 0.1. Ouverture
 - 0.2. Praesidium
 - 0.3. Ordre du jour
1. Élection
2. Procédure de fermeture
 - 2.1. Varia

2.2. Levée

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1. Élection

Proposition 1.1 : Que Marianne Héroux soit élue au poste de responsable aux communications par intérim de l'AFELC.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Procédures de fermeture

2.1. Varia

2.2. Levée

Proposition privilégiée : Que l'on lève l'assemblée.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L'assemblée est levée à 17h15